



Ottawa, Canada

Le monde des affaires et le gouvernement devant le défi des années 80 . . . 1

Le Canada remporte le Bouclier Viking lors d'une compétition de l'OTAN . . . 2

Des patrouilles "conjugales" 3

Santé physique et récréation 3

Emplois créés par le fonds du Régime d'assurance-chômage 3

Nouveau chef du Crédit social 3

Le gouvernement subventionne l'éducation syndicale 3

Programme d'aide au développement de l'édition du livre canadien 4

L'industrie des périodiques 4

Jeux de cartes et papier-monnaie 4

Traduction par ordinateur 5

Synthèse d'une molécule complexe, le ryanodol 5

Des vols plus sûrs, grâce aux faucons . . 5

Premiers aperçus de la mode d'automne canadienne 6

Mise au point d'un tracteur pour les sols tourbeux 6

Natation: nouveau record canadien . . 6

Les premiers hommes du Yukon 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Le monde des affaires et le gouvernement devant le défi des années 80

"Il est important que nos secteurs public et privé reconnaissent les nouvelles réalités de l'environnement économique international et qu'ils continuent de coopérer", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, le mois dernier devant le Conseil canadien de la Chambre de commerce internationale.

L'allocation de M. Jamieson portait sur le rôle du gouvernement au regard de la promotion et de la protection des intérêts commerciaux du Canada, dans un environnement économique international en évolution.

La période de croissance économique extraordinaire de l'après-guerre est terminée, a dit le Ministre. Le ralentissement de la croissance économique, le double problème de l'inflation et du chômage, la pénurie d'énergie et de ressources, la recherche de nouvelles formes d'énergie, le déséquilibre des paiements extérieurs, le réaligement des devises et les graves problèmes de réaménagement des secteurs industriels sensibles vont sans doute continuer à faire sentir leur effet.

Le gouvernement et l'industrie devront affronter le défi formidable que leur posera la diversité des pays avec lesquels le Canada aura affaire, qu'il s'agisse de pays à commerce d'État, à économie de marché, à économie centralisée planifiée ou à revenu moyen, a dit le Ministre.

Nouvelles règles du jeu

Les "règles du jeu" de l'environnement économique international changent, a souligné M. Jamieson. Dans les années 80, il faudra s'adapter à des "règles du jeu différentes et plus complexes". Cette refonte de l'Ordre économique se manifeste avec le plus d'évidence dans les Négociations commerciales multilatérales (NCM) de Genève. Il en découlera un ensemble plus complet de règles appelées à régir les échanges internationaux, et un environnement commercial plus libre et plus équitable.

Les nouveaux codes non tarifaires permettront, par exemple, au gouvernement de mieux combattre les pratiques commerciales déloyales tout en donnant au monde des affaires l'assurance que tous nos partenaires commerciaux joueront le jeu selon les mêmes règles.

Diverses autres instances préparent également des règles devant régir d'autres aspects de l'activité économique internationale. A ce sujet, M. Jamieson a donné, entre autres exemples, les règles visant l'exploitation minière des grands fonds marins et la zone économique de 200 milles, règles élaborées par la Conférence sur le droit de la mer, ainsi que les codes de conduite en matière de transfert de technologie, de transport maritime et de pratiques commerciales restrictives préparées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

La diplomatie économique

Tout comme la réalité économique internationale et ses règles, la conduite de la diplomatie économique, au niveau bilatéral comme au niveau multilatéral, connaîtra des changements, a poursuivi M. Jamieson dans son allocution. Certaines institutions économiques internationales telles que l'OCDE, la FAO, l'ONUDI* et la CNUCED assument un rôle de plus en plus actif et, selon M. Jamieson, il se peut que "nous assistions dans les années 80 à une suite ininterrompue de conférences portant sur différents aspects des règles présidant au commerce mondial".

Il y a aussi le fait, moins visible mais toujours plus important, a dit le Ministre, que les méthodes de gestion et de conduite de nos relations économiques bilatérales se transforment et exigent une atten-

* OCDE Organisation de coopération et de développement économiques; FAO Food and Agriculture Organization (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture); ONUDI Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

C'était ce jour...

Le 18 avril 1749, le roi Louis XV signait une ordonnance pour augmenter la monnaie de cartes jusqu'à un million de livres. (Voir p. 4.)

tion plus grande. Ces rapports sont maintenant beaucoup plus complexes et sophistiqués. Il y a, par exemple, les relations canado-américaines, dominées par un réseau complexe de contacts entre sociétés et d'autres liens au sein du secteur privé, les accords-cadres conclus avec les Communautés européennes et le Japon, ainsi que les accords bilatéraux et les mécanismes de consultation très officiels de gouvernement à gouvernement qui sont un préalable à la pénétration économique de certaines nations en développement et à commerce d'État.

Rôle du ministère des Affaires extérieures

Les rapports entre le gouvernement et les hommes d'affaires ont toujours été excellents, a souligné M. Jamieson, ajoutant que les changements qui se produisent dans la situation économique donnaient au ministère des Affaires extérieures un rôle croissant.

La distinction traditionnelle entre politique étrangère et politique intérieure suppose une ligne de démarcation bien tranchée qui n'existe plus, si même elle a déjà existé. La diversité et la complexité croissantes des questions économiques exigent que la contribution du Ministère au processus de formulation des politiques du gouvernement dépasse la simple coordination à Ottawa et la simple représentation des vues du gouvernement à l'étranger. "Il appartient au Ministère de s'assurer que les diverses politiques nationales et internationales du gouvernement reflètent les nouvelles réalités internationales".

Touchant les rôles respectifs du gouvernement et du monde des affaires, M. Jamieson a déclaré qu'il fallait retenir deux principes "le premier est que les politiciens et les bureaucrates ne peuvent effectuer eux-mêmes les transactions, le secteur privé devant rester le premier associé en ce qui concerne le développement des relations commerciales et économiques bilatérales. Le deuxième est que le gouvernement a un rôle à jouer. Les efforts du gouvernement visent à soutenir et à faciliter; ils ne se limitent évidemment pas aux cas où des problèmes de débouchés et des considérations de politique plus générale justifient son intervention officielle".

Dans le passé, de nombreuses consultations ont stimulé la communication entre le secteur des affaires et le gouvernement. M. Jamieson a affirmé que le gouvernement "essaie de consulter plus souvent le

monde des affaires avant d'arrêter ses politiques".

En conclusion, le Ministre a invité le monde des affaires a présenté des propositions et des recommandations sur des points précis. "Le monde n'est plus simple...et nous avons plus que jamais besoin de nous soutenir mutuellement. Il nous faut faire face à certaines réalités politi-

ques; vous êtes jugés en fonction du chiffre qui paraît à la dernière ligne de votre bilan. Le gouvernement doit tenir compte des facteurs qui déterminent ce chiffre...par ailleurs, le monde des affaires doit s'adapter aux réalités politiques et économiques que nous vivons et je suis également sûr que vous êtes prêts à le faire."

Le Canada remporte le Bouclier Viking lors d'une compétition de l'OTAN



Après l'effort, la joie de la victoire pour les Canadiens que l'on aperçoit ici sablant le champagne.

L'habileté et l'esprit de corps d'une équipe de fantassins du 3e bataillon du R 22e R a permis au Canada de remporter, l'automne dernier à Jaegerspris (Danemark), le *Bouclier Viking* et la médaille d'or du Northern European Command (NEC). Les Canadiens ont été déclarés vainqueurs à l'issue d'une compétition d'infanterie qui opposait neuf équipes représentant six pays de l'OTAN: l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Hollande et la Norvège.

La compétition comprenait cinq phases, au cours desquelles les participants pouvaient gagner au maximum 1 000 points, soit: une patrouille de reconnaissance, un tournoi d'aptitudes à l'infanterie (qui permettait d'évaluer les aptitudes individuelles de chaque membre de l'équipe. Les compétiteurs ne pouvaient s'entraider et n'avait pas le droit de se parler), du tir de nuit, une course d'obsta-

cles d'une longueur de 15 km et du tir de jour. Toutes ces épreuves ont pour but d'évaluer les aptitudes individuelles et collectives de jeunes soldats des pays membres de l'OTAN. A l'exception du commandant de section, les concurrents ne peuvent avoir plus de 24 mois de service.

Les équipes participantes sont tirées au sort chaque année par le commandant en chef de la région Nord de l'OTAN, trois semaines avant la compétition.

Le lieutenant Laurent Lortie, capitaine de l'équipe a reçu le *Bouclier Viking* des mains du général Whiteley qui commande le NEC, et les membres ont été décorés de la médaille d'or.

La prochaine compétition aura lieu en Norvège du 24 septembre au 1er octobre et le Canada sera représenté par une section du Princess Patricia's Canadian Light Infantry. (Tiré d'un article publié dans *Sentinel*, 1979, n. 1).

Des patrouilles "conjugales"

Dans le cadre d'un programme de sensibilisation des conjoints au travail policier, le Service de police de Saint-Hubert (Québec), permet aux épouses d'accompagner leur mari en patrouille.

Cette expérience originale permettra à une cinquantaine d'épouses d'accompagner leur mari au cours d'une patrouille de jour et au cours d'une patrouille de soir pendant lesquelles le policier est appelé à effectuer un travail complémentaire aux patrouilles ordinaires.

"Nous avons minimisé les risques", déclare M. J. Trudeau, chef du Service de police, pour qui il n'est pas question que les épouses soient en première ligne au moment d'un appel. Deux policiers seulement peuvent être accompagnés de leur épouse le même jour.

Dans le cours des opérations ordinaires de la police municipale, il y a tous les jours deux équipes de policiers en patrouille solitaire qui peuvent se rendre sur les lieux d'un appel après la première intervention des patrouilleurs réguliers.

La présence d'une épouse s'inscrit donc dans le cadre habituel des opérations du service et n'occasionnera pas de frais supplémentaires pour l'administration municipale.

Le programme devrait se poursuivre l'automne prochain, cette fois dans le cadre d'une journée de travail au poste de police même.

Santé physique et récréation

La Direction générale de la santé et du sport amateur doit jouer un rôle de partenaire auprès des associations nationales et des provinces pour s'assurer que les Canadiens profitent pleinement de l'argent dépensé dans les domaines de la santé physique et de la récréation.

Cet énoncé de politique figure dans un important document de travail rendu public par le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur. Le document ajoute que les mécanismes administratifs existants ou ceux qui sont nécessaires pour renforcer ce rôle de partenaire seront l'objet d'une étude.

L'un des plus importants changements énoncés dans le document sera la division de Santé et Récréation Canada en deux directions distinctes: Santé Canada et Récréation Canada.

Emplois créés par le fonds du Régime d'assurance-chômage

Le premier projet pilote de création d'emplois financé à même les fonds du Régime d'assurance-chômage a été lancé le 5 mars à Fredericton (Nouveau-Brunswick). Cent personnes admissibles à l'assurance-chômage participeront pendant une année à ce projet qui vise à stimuler l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick.

Ces personnes mèneront des enquêtes sur les besoins et les attitudes des touristes, monteront des kiosques et des expositions touristiques dans les centres commerciaux et les doteront du personnel nécessaire, assureront un service téléphonique interurbain sans frais et travailleront dans les nouveaux centres d'accueil pour visiteurs. Ils effectueront également des travaux de mise en valeur des parcs provinciaux et centres touristiques.

On prévoit ainsi accroître le nombre de touristes visitant le Nouveau-Brunswick ainsi que la durée de leur séjour. On

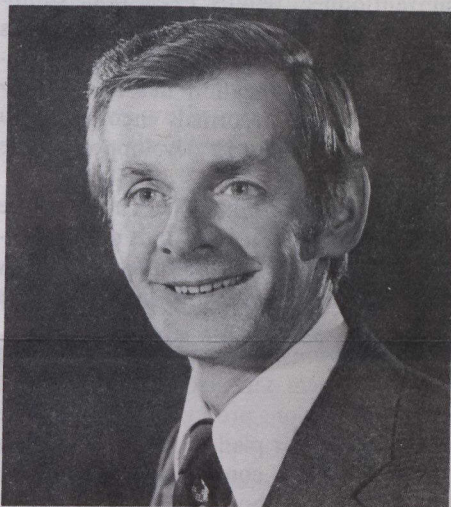
espère aussi encourager les habitants du Nouveau-Brunswick à visiter leur province.

Le projet sera mis sur pied dans dix localités du Nouveau-Brunswick.

En 1979, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a consacré \$5 millions des fonds de l'assurance-chômage aux projets pilotes de création d'emplois. D'autres projets pilotes seront conçus pour évaluer l'efficacité de cette utilisation des fonds de l'assurance-chômage. Ceux-ci servent déjà à financer des programmes de travail partagé et de formation professionnelle.

Les prestataires d'assurance-chômage qui participent au projet touchent \$200 par semaine en prestations. Ils ont droit au nombre de prestations d'assurance-chômage auquel ils seraient ordinairement admissibles et, au besoin, obtiennent jusqu'à six semaines de prestations supplémentaires pour continuer à chercher un emploi après la fin de leur travail.

Nouveau chef du Crédit social



Le député de Beauce-sud à l'Assemblée nationale du Québec, M. Fabien Roy, a accepté le 30 mars dernier le poste de chef du Parti du crédit social du Canada. M. Roy milite dans ce parti depuis de nombreuses années.

A la suite de cette décision, M. Roy a remis sa démission en tant que député à l'Assemblée provinciale et il sera candidat dans la circonscription de Beauce lors des élections fédérales du 22 mai.

M. Roy a été élu député pour la première fois en 1970 et réélu en 1973 et 1976.

Le gouvernement subventionne l'éducation syndicale

Le ministre du Travail, M. Martin O'Connell, a annoncé le 2 avril la remise de subventions totalisant \$304 760 aux syndicats non-affiliés à une centrale, ainsi qu'aux individus, en vertu du programme d'éducation syndicale de Travail Canada pour 1979-1980.

L'objectif du Programme est de permettre aux cadres syndicaux, et aux membres des syndicats, d'acquérir une connaissance approfondie du mouvement syndical et de la façon dont il s'inscrit dans le contexte économique, politique et social du Canada.

La plupart des fonds, soit \$289 760, seront octroyés aux syndicats indépendants. Le reste (\$15 000) sera donné sous forme de bourses à des particuliers. Les syndicats recevront 65¢ par membre, et les particuliers une somme pouvant aller jusqu'à \$5 000 par personne.

La somme de \$304 760 vient en supplément des fonds déjà consacrés aux quatre centrales syndicales du Canada, lesquels atteignent \$2 850 000; ils seront octroyés au Congrès du Travail du Canada, à la Confédération des syndicats nationaux, à la Confédération canadienne des Teamsters (conducteurs), et à la Centrale des syndicats démocratiques.

Programme d'aide au développement de l'édition du livre canadien

Le gouvernement fédéral versera près de \$20 millions au cours des trois prochaines années pour établir un vaste Programme d'aide au développement de l'édition du livre canadien.

Un document préliminaire publié récemment donnait un résumé des objectifs, des critères d'admissibilité et des diverses mesures du Programme. Le Programme final et ses modalités d'application seront préparés à l'issue de discussions menées entre le gouvernement et l'industrie du livre, francophone et anglophone.

Appuyer le secteur de l'industrie sous contrôle canadien est la façon la plus judicieuse et la plus efficace d'établir une industrie canadienne vigoureuse, consciente de son rôle culturel, indépendante, et qui puisse ainsi mieux servir les écrivains canadiens et mieux sensibiliser les gens à l'identité canadienne. Aussi ce programme veut-il stimuler les éditeurs et les agences de distribution de livres sous contrôle canadien, les inciter à éditer des livres d'écrivains canadiens pour tous les secteurs du marché canadien du livre et à améliorer la commercialisation et la distribution.

Éléments du Programme

Les frais d'édition — Les éditeurs qui participeront au Programme pourront recevoir une somme proportionnelle à certaines catégories de frais fixes de pré-publication de livres d'auteurs canadiens. Les dépenses qui seront ainsi remboursables seront les frais de révision et de maquettes, et les frais de fabrication (graphisme, composition, épreuves, négatifs, plaques, clichés, et autres).

Subventions par tranches pour la publication de manuels canadiens et d'autres ouvrages didactiques — Ces subventions, semblables à celles du Conseil des arts pour les livres de littérature générale, ont pour but de permettre la publication de manuels canadiens originaux et d'ouvrages audio-visuels connexes pour lesquels une demande restreinte ne permet pas de faire un tirage commercial.

Analyses de gestion — Une aide financière sera accordée aux maisons d'édition admissibles qui voudront faire appel à des experts-conseils pour analyser le financement, l'administration et le fonctionnement de leur entreprise et pour recevoir ainsi des recommandations sur la façon d'améliorer leur gestion.

Améliorations administratives et fonctionnelles — Certaines des recommandations qui feront suite à l'analyse de l'activité d'une entreprise pourront impliquer des transformations profondes que l'entreprise ne pourrait effectuer sans aide financière. Dans ces cas-là, le Programme pourrait lui venir en aide.

Recherches relatives à des projets — Les responsables du Programme considéreront les demandes d'aide provenant d'un groupe de sociétés voulant entreprendre des recherches pour renforcer leurs sociétés respectives en consolidant certaines de leurs opérations.

La mise en oeuvre des projets — Les recherches relatives à des projets pourront, dans certains cas, nécessiter, pour y donner suite, une mise de fonds considérable. Là où le projet subventionné semble pouvoir déboucher sur une entreprise raisonnable, les responsables du Programme considéreront les demandes d'aide pour rembourser une partie des frais de la mise en marche de ces projets.

Aide à l'exportation — L'industrie est subventionnée, depuis 1972, pour stimuler la vente de livres d'auteurs canadiens sur les marchés étrangers, par l'Association pour l'exportation des livres canadiens qui sera désormais incorporée au Programme d'aide au développement de l'édition du livre.

Commercialisation à l'étranger — Le programme prévoit des fonds qui permettront de monter des kiosques nationaux aux grandes expositions internationales de livres.

Perfectionnement professionnel — Une aide financière sera accordée aux principales associations professionnelles du livre pour mettre sur pied et mettre en oeuvre un nombre plus considérable de programmes de perfectionnement professionnel. En outre, le programme va rembourser une partie des frais de participation aux éditeurs qui se trouvent à l'extérieur des centres où se tiennent les cours.

Recherche et documentation — Le but de cette activité sera de fournir des renseignements sûrs et abondants et de faire une analyse détaillée des aspects de l'industrie à l'égard desquels la recherche et la documentation n'est pas suffisante et là où il est nécessaire d'avoir des données supplémentaires pour bien résoudre certains problèmes auxquels l'industrie fait face.

L'industrie des périodiques

L'incidence du *Bill C-58* sur l'industrie canadienne des périodiques a fait l'objet d'un rapport rendu public en mars, dans lequel les auteurs font état aussi bien des avantages matériels que des avantages psychologiques que le *Bill C-58* a apportés à l'industrie des périodiques.

Avant l'adoption de la loi, deux revues américaines, le *Time* et le *Reader's Digest*, s'accaparaient plus de la moitié du total des recettes publicitaires nationales perçues par 13 magazines membres de l'Association canadienne des magazines. L'année qui a suivi l'adoption de la loi, les recettes publicitaires brutes du *Time* sont passées de \$10,25 millions à \$3,5 millions. À l'inverse, le *Saturday Night*, qui jusque-là luttait pour sa survie, a doublé ses recettes publicitaires en 1976-1977, tout comme le *Toronto Life* et *Quest*.

Toujours selon le rapport, non seulement *Maclean* est devenu l'hebdomadaire national, mais ses recettes publicitaires sont passées de \$5,5 millions en 1975 à \$12 millions en 1978.

D'après les statistiques données dans le rapport, 36 des 42 magazines canadiens ont augmenté leur tirage de 1975 à 1977.

Jeux de cartes et papier-monnaie

En 1670, la France fit frapper des pièces d'argent et de cuivre qui devaient être utilisées au Canada seulement. Malheureusement les pièces disparurent rapidement et, en 1685, la Nouvelle-France n'en reçut aucune.

L'intendant du Canada d'alors, Jacques de Meulles, se trouva sans argent pour payer les soldats qui relevaient de sa responsabilité. Cherchant désespérément une solution, il eut l'idée d'émettre du papier-monnaie que l'on pourrait échanger contre des pièces, lorsque celles-ci arriveraient.

Or, les jeux de cartes étaient très populaires au Québec, particulièrement parmi les soldats. De Meulles fit ramasser toutes les cartes et les coupa en quatre. Il leur donna des valeurs différentes et marqua le mot "Bon" dessus. Chaque billet portait de plus sa signature et son sceau.

Ce système eut tant de succès qu'il fut utilisé à nouveau plusieurs fois et qu'en 1749 le roi Louis XV permit d'en augmenter le nombre.

Traduction par ordinateur

La traduction par ordinateur n'est plus une utopie, grâce à une première mondiale qui vient d'être réalisée à Montréal.

Le système de traduction informatisé de l'Université de Montréal peut désormais traduire des phrases complexes avec une rapidité et une précision jugées impossibles il y a seulement quelques années.

Il s'agit en fait d'un système mis au point pour la traduction automatique des manuels d'entretien du nouvel avion *Aurora* que le ministère de la Défense recevra l'an prochain. C'est l'aboutissement d'une quinzaine d'années de recherches auxquelles le gouvernement fédéral a consacré près de \$2,5 millions en subventions, dont la moitié, au cours des trois dernières années, pour la réalisation de la "chaîne de traduction" destinée spécialement à l'appareil *Aurora*.

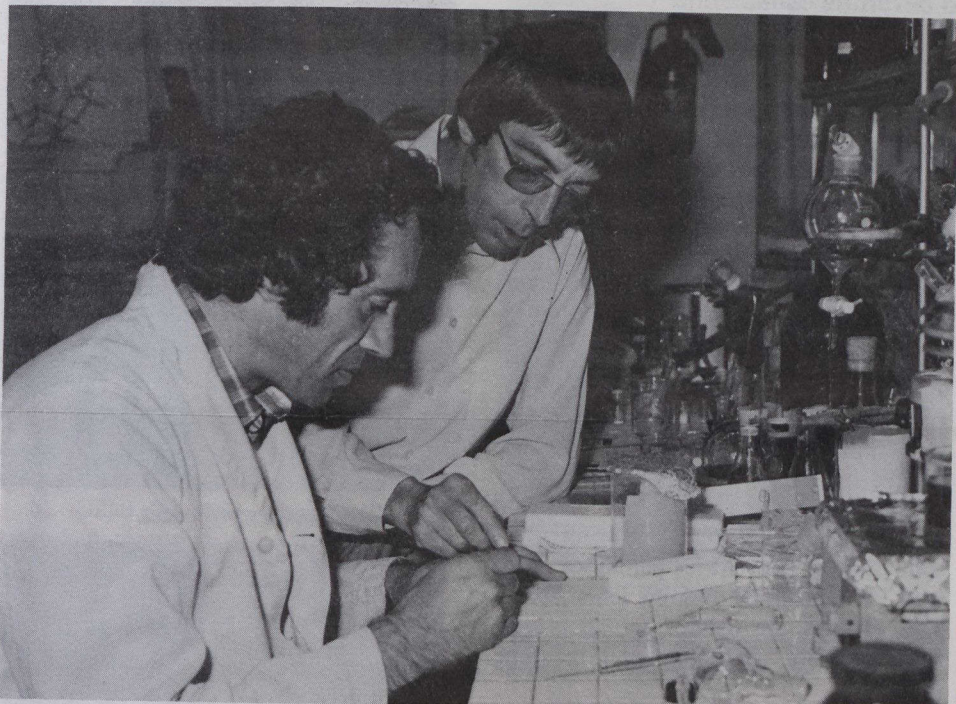
Cette "chaîne" a été entièrement conçue et réalisée par le groupe "Taum/Aviation" qui réunit, sous la direction de M. Marcel Paré, une trentaine de spécialistes de l'informatique et de langue, dont la moitié sont détachés par le Secrétariat d'État.

C'est la deuxième réalisation du groupe "Taum de l'UdM," qui avait déjà mis au point un système de traduction automatique, de l'anglais au français, des bulletins de météo du Centre météorologique de Saint-Laurent. "Taum/Météo", seul système de traduction informatisé en exploitation du monde, semble-t-il.

M. Paré a précisé qu'environ un tiers des phrases produites par l'ordinateur ont besoin d'une révision humaine quelconque, allant de la simple retouche orthographique à la refonte complète. Les difficultés techniques qui subsistent, bien que nombreuses, ne paraissent cependant pas insurmontables. (*Le Devoir*, 29 mars)

En décembre 1978, la production de pétrole brut a été, en moyenne, de 1 637 900 barils par jour (260 300 m³ par jour), soit une baisse par rapport à une production moyenne de 1 721 000 barils par jour (273 600 m³ par jour) en décembre 1977. La production nouvelle nette de gaz naturel pour la période observée a été, en moyenne, de 325 400 000 m³ par jour, soit une augmentation de 1,7 p.c. par rapport aux 319 800 000 m³ par jour en décembre 1977.

Synthèse d'une molécule complexe, le ryanodol



M. Ruest et le Dr Deslongchamps, chercheurs de l'Université de Sherbrooke.

Après 11 ans de travaux, deux chimistes de l'Université de Sherbrooke, MM. Pierre Deslongchamps et Luc Ruest, ont réussi à synthétiser la molécule la plus complexe créée par l'homme, le ryanodol.

Cette synthèse est aussi difficile que celle de la vitamine B-12, qui a valu à l'Américain Robert Woodward le prix Nobel de Chimie en 1965.

La molécule de ryanodol n'a pas telle-

ment de valeur en elle-même non plus car il est plus facile et moins cher de l'extraire de certaines plantes sud-américaines. Mais le travail des deux chimistes a permis de découvrir plusieurs réactions chimiques inconnues, de créer 300 nouveaux composés et de mettre au point des techniques originales pouvant ouvrir de nouvelles voies dans la recherche et l'industrie pharmaceutiques.

Des vols plus sûrs, grâce aux faucons

Trois techniciens en faune marine et terrestre de Toronto ont proposé une méthode singulière pour éliminer les impacts d'oiseau (collisions entre des oiseaux et un avion) près des aéroports. Selon M. Ron Truman, journaliste au *Globe and Mail* de Toronto, ces hommes ont dressé des faucons pour la chasse aux oiseaux vivant près des aéroports.

M. Doug Wilson, un des fauconniers, a donné les explications suivantes: "Les faucons sont efficaces pour des oiseaux sociaux comme les goélands. Il s'agit que quelques-uns d'entre eux soient la proie d'un faucon pour que le reste de la colonie associe vite faucon à danger.

"Les tentatives visant à effrayer les oiseaux par le bruit, ou même à les leurrer en utilisant un avion modèle réduit à

l'apparence d'un faucon n'ont donné aucun résultat. Comme aucun oiseau n'était la proie de ces appareils, la colonie ne s'en occupait pas.

"Amener les oiseaux de proie d'une région à y rester ne résout pas non plus le problème. Ces rapaces s'attaqueront en effet à des proies plus faciles, comme l'étourneau ou le pigeon. Il n'y a aucune raison pour qu'un épervier s'attaque à un goéland argenté de trois livres. Il faut utiliser des rapaces spécialement dressés.

M. John FitzGibbon, responsable des opérations aériennes à Transport Canada, a commenté une démonstration de l'efficacité des oiseaux de proie effectuée à la base des Forces canadiennes de Trenton (Ontario) en ces termes: "Dans certaines régions où nous avons procédé à des essais, nous avons constaté une réduction de 70 p.c. des impacts d'oiseau".

Premiers aperçus de la mode d'automne canadienne

L'automne 1979 verra une silhouette féminine, très amincie, dont les épaules, avec plis, pinces, fronces et rembourrages deviendront le pôle d'intérêt.

C'est ce qui ressort de la présentation récente, à l'hôtel Régence Hyatt de Montréal, de la collection automne 1979 de l'Association des dessinateurs de mode du Canada.

Après les épaules, l'attention se porte sur la taille, soulignée par des ceintures, des drapés et autres détails de couture. L'intérêt se concentre ensuite sur le détail de la finition, tels que les liserés. Les cols sont petits.

Vestes et manteaux se rapprochent du corps. Les jupes, fendues ou portefeuille, sont droites. Souvent les pantalons dessinent les hanches et toujours leurs jambes sont étroites. Le paletot est de retour, accompagnant parfaitement la jupe droite.

Deux couleurs ont la vedette: le noir et le bordeaux. Viennent ensuite le vert mousse, le vert forêt, le brun (allant du bronze au moutarde foncé) et, enfin, le bleu tirant sur le gris.

Les tissus sont choisis parmi les bouclés, des tweeds, des flanelles, quelques quadrillés très fondus. Les imprimés sont à peu près absents.

Les chaussures accompagnant les modèles étaient toutes de fabrication canadienne. On voyait beaucoup de talons hauts, des escarpins à bouts fermés et des sandales très découpées.



Deux des modèles présentés.



Les enfants n'étaient pas oubliés.

Natation: nouveau record canadien

Lors des Championnats canadiens de natation, qui servent également d'épreuves pour la sélection en vue des Jeux panaméricains, une nageuse d'Halifax, Nancy Garapick, a remporté, le 1er avril, le 100 m papillon chez les dames avec un temps de 1 m 01 s 11 établissant ainsi un nouveau record canadien. Il s'agissait de la troisième victoire de la rencontre pour Nancy qui avait déjà triomphé dans les épreuves du 200 et du 400 m quatre nages.

Peter Szmidsztal s'est également illustré avec trois victoires chez les hommes. Le 1er avril il a remporté le 1 500 m nage libre en un temps de 15 m 26 s 31.

Photos: Presse canadienne

Les premiers hommes du Yukon

Des archéologues du Musée national de l'homme, à Ottawa, de l'Institut Smithsonian et de l'Université du Maine, aux États-Unis, se sont retrouvés dans la capitale canadienne, au cours du dernier week-end de mars, pour... casser des os d'éléphant.

Par ce "jeu", ils essaient de savoir à quelle époque l'homme "moderne" est apparu pour la première fois en Amérique du Nord.

En effet, la découverte, au Yukon et dans l'État du Colorado, de fossiles et d'outils primitifs laissent croire que l'homme de jadis se fabriquait des outils de dépeçage avec des os de mammoth.

Selon M. Richard Morlan, du Musée de l'homme, l'un des fragments retrouvés au Yukon remonterait à 29 000 années. Datation importante car, s'il s'agit vraiment d'outils utilisés pour dépecer les animaux, les savants pourront faire remonter l'arrivée de l'homme (probablement de Néandertal) en Amérique entre 35 000 et 60 000 années.

En cassant un tibia d'éléphant avec des pierres, les savants peuvent comparer les fractures et les éclats d'os produits aux fragments trouvés. Une équipe de photographes et de cameramen a filmé tous les gestes des archéologues et la façon dont les os se brisaient afin d'en faire une étude ultérieure.

Ces expériences aboutiront à d'autres recherches relatives à l'homme primitif de l'Est asiatique, région d'où sont venus les premiers habitants de l'Amérique.

Mise au point d'un tracteur pour les sols tourbeux

Le prototype d'un tracteur de tourbière, conçu et construit à l'Institut de recherches techniques et statistiques d'Agriculture Canada à Ottawa, a été soumis, l'été dernier, à divers essais à la ferme expérimentale de Colinet (Terre-Neuve).

Spécialement mis au point pour la culture maraîchère des sols tourbeux de Terre-Neuve, ce tracteur a été construit en fonction de l'impossibilité de drainer ces sols, et pour répondre aux conditions des cultures sur billon.

Les tourbières de Terre-Neuve se prêtent bien à la culture sur billon des carottes, des navets, des pommes de terre et des cruciféracées. Une bonne partie des sols tourbeux sont déjà utilisés dans cette

province. Mais grâce à ce nouveau tracteur, on estime que 400 000 ha supplémentaires pourraient être aussi cultivés.

Le tracteur est léger et la pression exercée au point de contact avec le sol est minimale. Il est équipé d'une prise de force qu'on retrouve normalement sur la plupart des machines agricoles, et sa hauteur facilite la culture sur billon. Des chenilles de 33 cm de largeur permettent de passer entre les sillons formés par une billonneuse rotative.

Ce tracteur de tourbière pourrait aussi être très utile dans certaines autres parties du Canada et à l'étranger. (*Agriculture Canada*, 9 mars 1979)

La chronique des arts

Remise des prix de traduction du Conseil des Arts du Canada

Les prix de traduction du Conseil des arts du Canada ont été attribués à M. Gilles Hénault, de Montréal, pour *Sans parachute* (éditions Parti pris), version française du livre de David Fennario, *Without a Parachute*, ainsi qu'à Michael Bullock, de Vancouver, pour *Stories for Late Night Drinkers* (éditions Intermedia), version anglaise de l'ouvrage de Michel Tremblay, *Contes pour buveurs attardés*.

Ces prix, d'une valeur de \$5 000 chacun, créés en 1974, couronnent chaque année deux ouvrages (l'un en français, l'autre en anglais) jugés les meilleurs parmi les traductions de l'année précédente.

Gilles Hénault

Poète, journaliste et critique d'art, Gilles Hénault est né en 1920 à Saint-Marjorique (Québec). Forcé d'interrompre ses études à cause de la crise économique, il devint journaliste. En 1959, il fut nommé directeur des pages artistiques et littéraires du *Devoir*. Il fonda avec des collègues la revue *Liberté* et devint par la suite chroniqueur de politique étrangère au *Nouveau Journal*. Il fut aussi directeur du Musée d'art contemporain de Montréal de 1966 à 1971.

Gilles Hénault est l'auteur de plusieurs recueils de poésie dont *Voyage au pays de mémoire* et *Signaux pour les voyants*. Il a reçu, pour ce dernier recueil, le prix du gouverneur général en 1972. Son oeuvre poétique a fait l'objet de plusieurs études.

Michael Bullock

Professeur, écrivain et traducteur, Michael Bullock est né en 1918 à Londres. Il a fait ses études à l'École Polytechnique de Londres et détient un certificat d'études supérieures en langues de la Royal Society of Arts. Depuis 1970, il est professeur de création littéraire et directeur du programme de traduction à l'Université de Colombie-Britannique.

Son oeuvre de traduction en anglais s'étend à des ouvrages d'auteurs allemands, italiens et français. Il a lui-même écrit et publié des poèmes, des pièces de théâtre et des romans et certains de ces textes ont été traduits en plusieurs langues, y compris le chinois et le japonais.

M. Bullock a reçu plusieurs prix et distinctions dont le prix de traduction germano-britannique Schlegel-Tieck.

Découvrir Charles Gagnon

Un ensemble exceptionnel de tableaux, collages et photographies de Charles Gagnon est présenté depuis le 16 mars au public d'Ottawa, à la Galerie nationale.

En dépit de son expérience new-yorkaise et de ses attaches profondément québécoises, cet artiste montréalais se prête difficilement aux catégorisations. Son oeuvre ne repose sur aucune théorie, aucune recherche analytique, mais sur l'objet à voir.

Il qualifie lui-même ses oeuvres d'ambigües: plus de 150 d'entre elles attestent d'une exploration qui débouche sur de nouvelles interrogations: l'artiste invite le spectateur à devenir lui-même interprète.

M. Gilles Toupin, critique d'art au quotidien montréalais *La Presse*, définit ainsi cette oeuvre: "Brisure, énigme, ambiguïté, décentrement, ouverture, autant de mots clefs pour saisir un tant soit peu l'oeuvre de Charles Gagnon, qu'il s'agisse de peinture, de photographie ou de cinéma".

Notons que la collaboration de l'artiste à toutes les étapes de la réalisation de l'exposition a fait de celle-ci, en quelque sorte, une oeuvre d'art.

Un catalogue bilingue accompagne l'exposition. Il a été rédigé par M. Philip



Splitscreenspace/Sombre, détail.

Fry, professeur au département des arts visuels à l'Université d'Ottawa.

L'exposition *Charles Gagnon* est une exposition itinérante organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal. Après le 20 mai, elle sera présentée en Colombie-Britannique, à la Vancouver Art Gallery, en Saskatchewan, à la Winnipeg Art Gallery, ainsi qu'au Musée des beaux-arts de l'Ontario.



La Trouée, huile sur toile, 1962.

Nouvelles brèves

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a annoncé le 5 avril que des élections générales auraient lieu le 10 mai dans cette province.

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais offre des cours par correspondance sur la vie économique par le biais d'une page hebdomadaire du quotidien francophone d'Ottawa, *Le Droit*. Le cours, d'une durée de 17 semaines, sera publié entièrement dans ce journal. Les étudiants intéressés pourront subir un examen final en vue de l'obtention de trois crédits de niveau secondaire.

Des chercheurs d'Agriculture Canada ont mis au point une nouvelle technique de culture des pommes de terre consistant à faire pousser des boutures en éprouvette pour la multiplication. Après deux ans, cette méthode permet d'obtenir assez de tubercules pour se lancer dans la production d'une nouvelle variété.

La société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke a décerné le prix littéraire "Juge Lemay" à Mgr Maurice Vincent, premier recteur de l'Université de Sherbrooke. La Société a voulu honorer Mgr Vincent à cause de ses nombreuses années d'enseignement de la littérature et de l'histoire du Canada.

Le Conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a approuvé en février des prêts, des assurances-cautionnement et des assurances-crédit à l'exportation d'une valeur globale de \$284 millions pour appuyer des ventes éventuelles à l'exportation de \$391,1 millions destinées à six pays: Abu Dhabi, l'Algérie, le Cameroun, la Grèce, la Jordanie et le Nigeria.

Le ministre fédéral des Communications a demandé par lettre, au président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la formation d'un groupe de travail dont le but

serait de développer des critères régissant la représentation des femmes dans des stéréotypes sexistes à la radio et à la télévision. Le ministre souligne que l'image de la femme, telle que présentée par les moyens d'information constitue un point important du Plan d'action du gouvernement en vue de promouvoir le statut de la femme et d'éliminer la discrimination dont elle peut être l'objet.

La quarantième Assemblée annuelle de l'Association des enseignants franco-ontariens s'est tenue à Ottawa du 17 au 19 mars. Le nouveau président est M. Hervé Casault, directeur adjoint d'une école secondaire d'Ottawa. L'Association regroupe la majorité des 6 000 enseignants francophones des écoles primaires et secondaires de l'Ontario.

Un jeune compositeur de Vancouver, M. Edward Artega, a reçu le prix Alberto Guerrero (qui s'accompagne de \$2 000) pour une oeuvre pour deux pianos intitulée *Venturi*. Ce prix a été institué par la fille du musicien qui au cours de sa longue carrière d'enseignement à Toronto a inspiré de nombreux interprètes et compositeurs.

M. Leonard Obokata a été nommé récemment juge de paix au palais de justice du comté de Middlesex (Ontario). Il devient le plus jeune Canadien d'origine japonaise à occuper un tel poste.

Deux médecins de Montréal, MM. Phil Gold et Samuel O. Freedman, sont au nombre des neuf docteurs qui ont reçu le prix Gairdner International 1978 pour leur dévouement à la médecine. Ils ont reçu de plus un prix de \$5 000 pour la découverte d'une substance que l'on rencontre souvent dans les cas de cancer du tube intestinal.

Un permis a été accordé à M. Dan Ianuzzi, président de Multilingual Television (Toronto) Ltd., en vue de l'exploitation d'un poste de télévision multiculturel qui commencera à fonctionner en janvier 1980.

M. Sean Murphy, de Montréal, a été nommé président du Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada pour un mandat de cinq ans.

Une nouvelle politique de délivrance de licences pour les stations terriennes permettra un plus grand choix d'émissions de télévision et un accès plus complet à d'autres services de télécommunication par satellites canadiens. En vertu de cette politique, les radiodiffuseurs canadiens, les sociétés de télévision par câble et les sociétés exploitantes de télécommu-

nication seront maintenant autorisés à posséder et à exploiter des stations terriennes de réception de télécommunication par satellite.

Le Ballet national du Canada présentait récemment, à l'Opéra du Centre national des arts à Ottawa, deux programmes très attrayants: le *Lac des cygnes* d'Erik Bruhn suivi d'un programme varié comprenant *Les Sylphides*, *Washington Square* de James Kudelka et *Elite synchopations*, de Kenneth MacMillan.

Un assistant de recherche de l'École polytechnique de Montréal, M. Christian Gueymard, qui prépare un doctorat sur l'énergie solaire, travaille aussi à un atlas solaire du Québec.

Travail Canada a annoncé qu'en 1978 les arrêts de travail attribuables à des grèves et *lock out* ont fait perdre directement 7 480 030 jours-hommes. Les 949 arrêts de travail ont touché 385 405 travailleurs. En 1977, les chiffres correspondants étaient: 803 arrêts de travail, 217 557 travailleurs et 3 307 880 jours-hommes perdus.

M. John Diefenbaker, ancien premier ministre du Canada et député aux Communes, a annoncé que la campagne électorale actuelle serait sa dernière. M. Diefenbaker siège aux Communes depuis 39 ans. Seul Sir Wilfrid Laurier, qui a été député de 1874 à 1919, a siégé plus longtemps que lui. (D'après *Le Devoir* du 27 mars 1979).

Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint sont augmentées depuis le mois d'avril.

Une entente a été signée récemment à Winnipeg visant à faciliter la participation du Mennonite Central Committee au programme de parrainage des réfugiés établi à la faveur de la nouvelle Loi sur l'immigration. Cette entente est la première conclue par le ministère de l'Immigration avec un groupe religieux canadien.

L'équipe des anciens Canadiens a battu celle des anciens Torontois par un compte de 5 à 2 lors d'un match au Forum de Montréal, le 25 mars. Jean Béliveau, John Ferguson, Claude Laforge, Jean-Guy Gendron et Phil Goyette jouaient dans l'équipe des Canadiens. Chez les Torontois on remarquait Ike Hildebrand et Eddy Schack.

Trois ans après la mort prématurée de Denise Pelletier les éditions Scriptomedia publient sa biographie, *Denise Pelletier ou la Folie du théâtre*, de Micheline La France.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.